



Déclaration liminaire SNETAP pour le CTREA du 06 octobre 2022

STOP à la surcharge de travail imposée par des technocrates hors de la réalité et aux réformes néfastes

Des établissements de la région AURA (7 pour cette année) vont être concernés en 2022/2023 par l'évaluation des établissements.

Les représentants Snetap-Fsu du CTREA souhaitent faire savoir que les personnels, déjà épuisés et surchargés par le travail quotidien et leurs différentes obligations, ne peuvent pas consacrer du temps à cette auto-évaluation qui apparaît à leurs yeux comme une nouvelle contrainte inutile.

De plus, dans le cadre de cette démarche, les personnels seraient les seuls à s'engager à réaliser des « progrès » quand le ministère ne s'engage en rien (sinon à évaluer !) et supprime des emplois.

A ceci s'ajoute le chaos engendré par les élections professionnelles, qui créent encore une surcharge de travail aux administratifs et aux directions, avec des tableaux modifiés à chaque nouvel envoi, des données perdues... Nous dénonçons cette situation néfaste.

De surcroît, la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, ne venant pas du ministère mais des établissements, aura des conséquences graves, dont, en premier lieu, des inégalités accrues sur le territoire.

Pour la FSU :

La voie professionnelle scolaire doit être renforcée et il faut redonner du temps d'enseignement aux jeunes. Les représentants du Snetap-Fsu du CTREA AURA demandent donc :

- l'abrogation de la TVP (2018) et la récupération des heures disciplinaires avec des grilles hebdomadaires
- l'augmentation de la durée des parcours : CAP en 3 ans et bac pro en 4 ans sans allonger le temps des PFMP
- de revoir la carte des formations en fonction des besoins du pays afin de faire face aux enjeux de demain